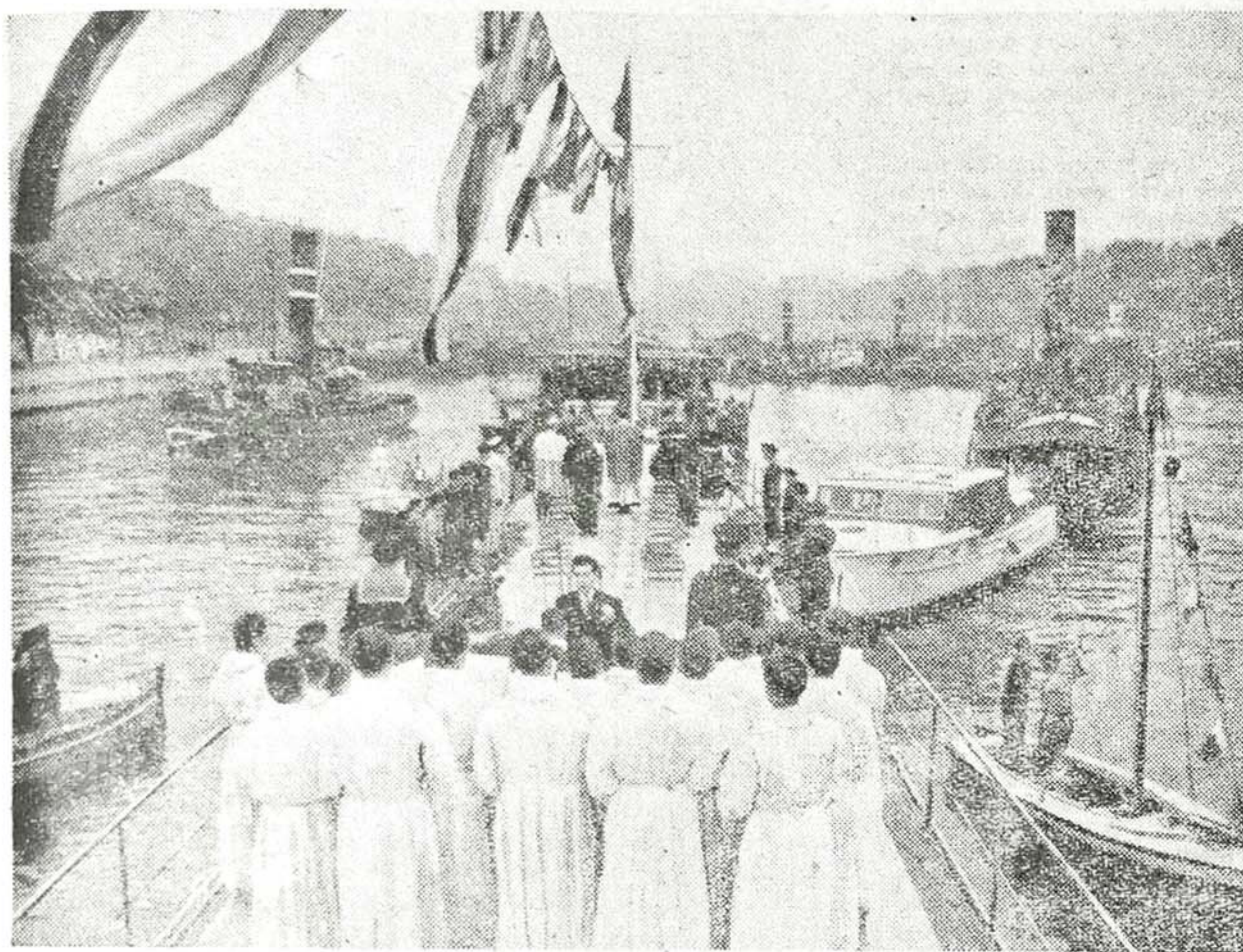


"La Vie Batelière" 23

ORGANE MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA BATELLERIE FRANÇAISE

AU XIII^e SALON NAUTIQUE

La Batellerie à l'honneur prie pour ses morts



Au premier plan le « Colbert » où se dressait l'autel, en face, l'« Onagre », portant les personnalités; derrière, jusqu'au pont de l'Alma, les péniches encadrées de remorqueurs.

Cliché « Record ».

Cette année, pour la deuxième fois, une messe a été célébrée sur la Seine, entre les ponts de l'Alma et des Invalides, dans le cadre du XVIII^e Salon Nautique International.

Le dimanche 5 octobre, de nombreux remorqueurs, péniches et chalands représentaient toute la batellerie française, tandis qu'un chasseur de sous-marins et une vedette symbolisaient la marine nationale. Le « Kurun » de Le Toumelin était parmi eux.

Face à cet impressionnant groupement de bateaux arborant le grand pavois, était amarré le « Colbert », du Yack'tomotor club, sur lequel fut célébrée la messe à l'intention des morts de la batellerie.

M. l'abbé Blaizot, aumônier national de la Batellerie, plusieurs aumôniers des organisations maritimes, M. le Président du Y.M.C., M. le Commodore du « Colbert »

avaient pris place en face de l'autel, qu'encadraient deux « cadets de la mer », hallebarde au poing. Les Petits Chanteurs d'Aulnay-sous-Bois assuraient les chants. S. Exc. Mgr Touzé, auxiliaire de S. Exc. Mgr Feltin, archevêque de Paris, avait pris place sur l'« Onagre », avec les personnalités : M. Jean Marie, Président du Salon Nautique ; l'amiral Le Bigot ; M. Paul Coirre, Président du Conseil municipal de Paris ; M. Maurice Nungesser, secrétaire général du S.N. ; M. J.-L. Vigier, etc...

M. l'abbé Depreester, aumônier de la batellerie du diocèse de Lille, exalta la grande solidarité des marinières et le rôle important qu'ils jouent dans la prospérité du pays. Nous reproduisons, par ailleurs, la sténographie de cette allocution.

A l'élévation, le clairon sonna, bientôt amplifié par les puissants mugissements des sirènes de tous les bateaux présents ; simple et

prenant hommage au Christ. Après avoir observé une minute de silence et de prière à l'intention de leurs morts, et particulièrement de ceux du sous-marin « Sibylle », les équipages reçurent la bénédiction de Mgr Touzé, qui passa en vedette devant les bateaux.

LA VIE BATELIÈRE

DIRECTION :

J. BLAIZOT

(Conflans-Sainte-Honorine)

et

A. DEPREESTER

Abonnements : 1 an : 200 frs.

Rédaction - Administration :

A. DEPREESTER

39, rue de la Monnaie, LILLE

C. C. Postal Lille : 276.93

Allocution de M. Depreester AUMONIER DE LILLE

Excellence,

Messieurs les Présidents,

Mes frères,

Toute messe est émouvante et solennelle parce qu'elle est le renouvellement du Sacrifice du Christ, mais comment ne serions-nous pas davantage saisis par l'émotion, aujourd'hui, dans cette prière commune qui nous rassemble autour de l'autel, pour nos morts.

Il y a ce cadre solennel : les rives de la Seine, riches de deux mille ans de notre histoire française ; il y a la majesté de ce fleuve qui, malgré ses sautes d'humeur, reste le plus souvent souriant, rassemble toutes nos activités économiques et semble nous indiquer, là-bas, vers la Normandie, la porte océane qui oriente nos efforts vers les conquêtes pacifiques dans le monde entier ; il y a ce rassemblement splendide de bateaux de tous genres, et surtout votre rassemblement, à vous, mes frères, qui ne faites, en cet instant, qu'un corps et qu'une âme autour du Christ-Rédempteur.

Soyez donc remercié, Excellence, vous qui représentez parmi nous le chef du diocèse et la hiérarchie de l'Eglise. Soyez remerciés, vous, initiateurs de cette cérémonie, Comité du Salon Nautique, chefs de marine, qui, sous la direction de M. M. Sénécaux, avez contribué à rassembler tous ces équipages autour du navire-autel, vous, chers marinières, qui représentez ici la Batellerie française tout entière ; vous, militants actifs de notre Entraide Sociale Batelière, vous, chrétiens de Paris ; soyez tous remerciés pour la part que vous apportez, ce matin, à cette grandiose assemblée.

Il me faut maintenant évoquer nos morts, et comment ne penserai-je pas d'abord aux 48 victimes du sous-marin « La Sibylle », le dernier disparu de notre marine nationale ? Comment oublierai-je les péris en mer des marines de guerre et de commerce, les morts des associations sportives qui sont avec nous, ce matin. Nous les unissons fraternellement aux morts de la Batellerie.

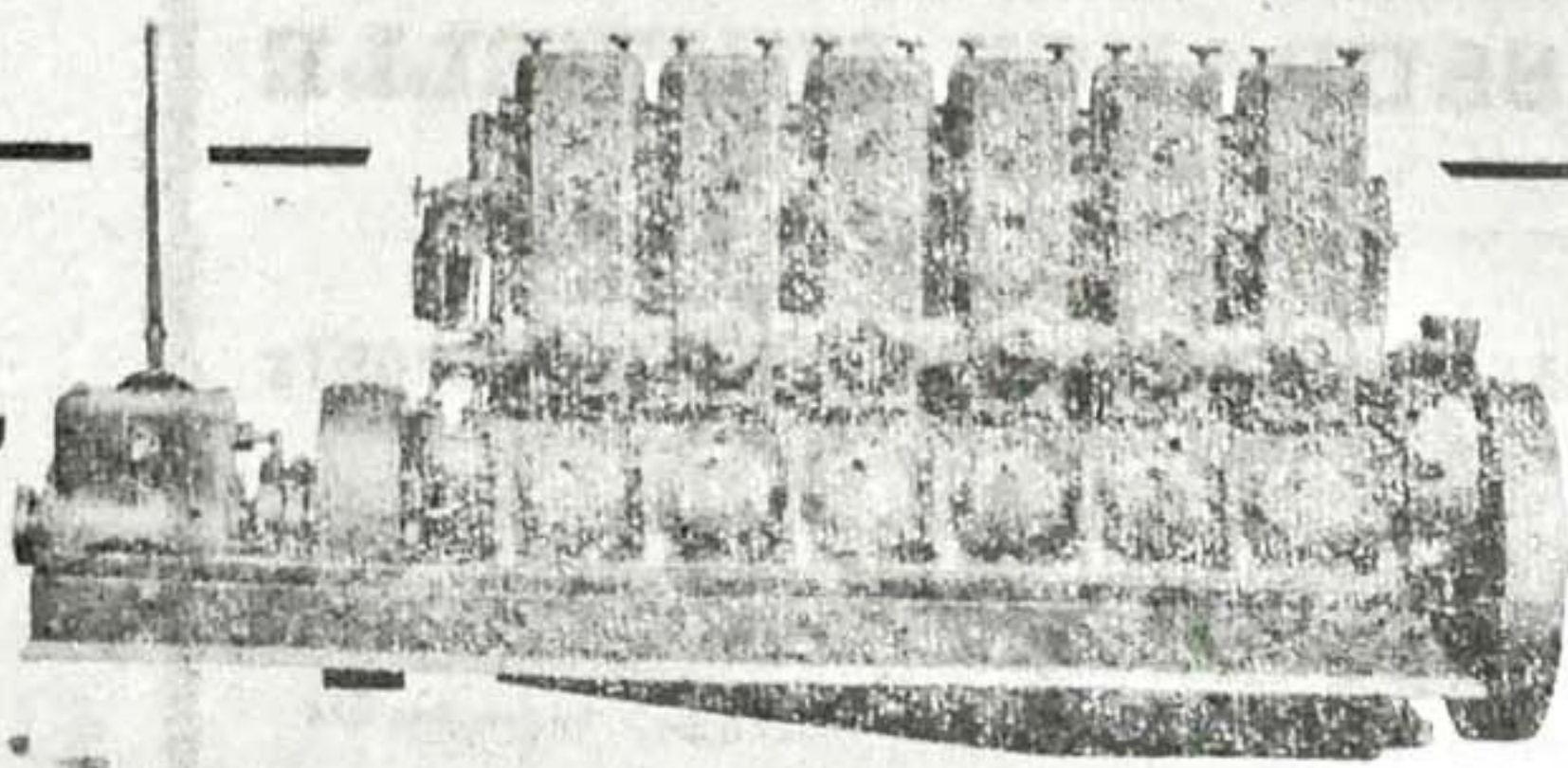
Prier pour les morts, mes frères, est un devoir de solidarité professionnelle et familiale. Nos activités nous séparent les uns des autres, nous sommes répandus à travers le pays et même à travers le monde, mais nous ne cessons pas d'appartenir à une même communauté par notre mentalité, nos sentiments et nos souvenirs communs. Les familles, si elles veulent bien y penser, sont surtout riches de leurs morts, de cette richesse morale héritée de ceux qui nous ont précédés dans la vie en nous laissant la mission de développer encore ce patrimoine spirituel.

(Suite en 2^e page.)

Choisissez un moteur
qui a fait ses preuves :

le **DB 6 BAUDOUIN 75/90 CV**

- Une marque réputée, adoptée par les plus importantes Compagnies de Navigation Fluviale.
- Un matériel remarquablement économique, à l'achat, en pièces de rechange, en exploitation.
- La référence de millions de moteurs en service.



**MOTEURS
BAUDOUIN**

Siège social : 130, Boulevard de la République, MARSEILLE
Agence de Paris : 21, Avenue de Suffren, Tél. : SUP 40 70

La Caisse d'Allocations Familiales et la Scolarité

La Caisse nationale d'Allocations familiales de la Navigation intérieure a, l'an dernier, fait bénéficier toutes les familles batelières, pour chacun de leurs enfants de 8 à 14 ans, fréquentant régulièrement l'école, d'une allocation scolaire de 1.500 fr. par mois. Cette somme venait en déduction de la note d'internat ou des frais d'hébergement, supportés par les parents.

En vue de la période scolaire du 1^{er} octobre 1952 au 15 juillet 1953, la C.A.F.N.I., ayant obtenu l'aide financière nécessaire de la Caisse nationale de Sécurité sociale, envisage de renouveler cette allocation scolaire, dont le montant n'est pas encore fixé.

Afin de permettre l'inscription des enfants, les familles doivent se conformer aux indications ci-dessous, dès maintenant :

1^o Adresser avant le **31 octobre**, à la Caisse nationale d'Allocations familiales de la Navigation intérieure, N^o 75/2, 18, boulevard Montmartre, Paris (9^e), un **engagement pour la fréquentation scolaire** des enfants batelières, qui doit être souscrit par les parents sur l'imprimé spécial mis à leur disposition. Le réclamer dans les permanences sociales.

Cet engagement qui vaut pour toute l'année scolaire doit être pris pour tout enfant quel que soit son placement : internat ou dans les familles.

Dès réception, l'inscription est faite normalement et le règlement de l'allocation scolaire sera attribué à fin de trimestre, c'est-à-dire dans le mois suivant. Le dernier mois de chaque trimestre (janvier, avril, août).

2^o Envoyer à la Caisse, à la fin de chaque trimestre : (donc entre le 1^{er} et le 31 janvier 1953 pour le trimestre en cours)

A) Pour les enfants en **INTERNAT, un certificat de fréquentation scolaire** (rédigé sur papier libre et signé du directeur de l'établissement d'enseignement, indiquant que l'enfant a bien poursuivi ses études pendant le trimestre précédent.

B) Pour les enfants placés

DANS LES FAMILLES :

1^o **Un certificat de fréquentation scolaire** (comme ci-dessus) ;

2^o **Un certificat d'hébergement** (délivré par la famille nourricière, et légalisé par la mairie ou le commissariat.

Le Conseil d'Administration de la C.A.F.N.I. est persuadé que les familles batelières apprécieront ses efforts répétés, en vue de leur venir en aide. Ils voudront bien se conformer aux formalités ci-

dessus, pour éviter toute interruption, ou suppression dans le règlement de l'allocation scolaire.

(La correspondance avec la C.A.F.N.I. est dispensée d'affranchissement.)

LEGIION D'HONNEUR

M. F. DUMAS, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Lille, vient de recevoir la rosette de la Légion d'honneur.

Nous lui présentons nos plus respectueuses félicitations.

Dans les Centres

VENDHUILE

Les habitants ont témoigné la sympathie qu'ils entretiennent envers la batellerie qui anime leur village en s'abonnant en grand nombre à « La Vie Batelière ». Nous leur disons un grand merci et nous souhaitons que beaucoup suivent leur exemple.

CATECHISME

Mamans, quand vous stationnez une heure ou deux, envoyez vos enfants au catéchisme chez les Sœurs du dispensaire, même les petits.

Pour ceux qui ont huit ans demandez un carnet de catéchisme.

ROUEN

M. Alfred-J.-B. DELOFFRE, décédé le 12 septembre, à Blossville-Bonsecours, âgé de 73 ans, administré des Sacrements. Il était le frère de M. Alfred Deloffre, bateau « Miliana ».

ENTRAIDE SOCIALE BATELIERE

Trente enfants ont fréquenté les études de devoirs de vacances.

Les réunions du centre sont fixées aux lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 à 16 h.

Coupe et couture pour dames et jeunes filles, de 14 à 16 h.

Le vestiaire sera ouvert aux mêmes jours et heures.

L'espérance

En ce temps où nous sentons jaillir du tréfonds de nos cœurs le souvenir de tous ceux que nous avons aimés et qui nous ont laissé un jour ; en ce temps où nos deuils se ravivent, il est doux d'entendre l'Eglise nous répéter les paroles de l'apôtre : « Nous ne pleurons pas comme ceux qui n'ont pas l'espérance ».

L'Espérance ! De toutes les vertus que le Bon Dieu nous donne, en est-il une qui soit moins comprise, plus méconnue, plus diminuée, oubliée, matérialisée, et dont cependant nous ne saurions nous passer. Combien il est terriblement pauvre, en effet, terriblement malheureux et à plaindre « celui qui n'a pas d'Espérance ! » — Elle est si bonne, si apaisante, si épanouissante ; elle répond tellement à notre besoin de bonheur que, sans elle, tout est dur, douloureux et tragique.

C'est la confiance en Dieu, en cette bonté à qui rien n'échappe, en cette sollicitude qui veille sur le passereau et sur l'herbe des champs. C'est la monnaie qui se multiplie entre les doigts qui la tiennent, le trésor qui augmente au fur et à mesure qu'on en use et qui devient si puissant qu'il nous ouvre le ciel.

Rappelez-vous ce que dit le catéchisme : « Par l'Espérance nous attendons de Dieu... » O attente qui est une bienheureuse certitude, désir qui vaut déjà la possession, tant il contient de tranquille assurance !

Nous attendons quoi donc ?... le Paradis !

C'est-à-dire le comble de nos vœux, notre but, notre terme, notre épanouissement suprême... Et comme cela pourrait nous sembler trop lointain, l'Espérance précise ; non seulement nous attendons le Paradis, mais les grâces nécessaires pour y arriver... A tel point que si nous nous sentons parfois assaillis de doutes, écrasés de soucis, bafoués, moqués, trahis, abandonnés, incompris, l'Espérance nous rend encore les plus heureux du monde ; et que les autres — qui ne savent pas — traitent d'inconscience notre joie, d'indifférence notre calme, de manque de cœur notre sérénité.

L'Espérance rayonne sur toute la vie, l'éclaire, l'irradie, répétant inlassablement : nous attendons de Dieu... nous attendons de Dieu...

Dieu ! Il est tout prêt des âmes de nos morts qui, peut-être, en ce jour, grâce à nos prières, vont Le posséder. Qu'il soit tout prêt de nous aussi, et que déjà Il vive en nous par la divine et humaine Espérance.

J. BLAIZOT.

Allocution de M. Depreester

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Prier pour les morts est aussi un devoir de solidarité française. Vous connaissez cette parole : « La Patrie, c'est de la terre et des morts », de la terre, ce morceau de sol sur lequel notre existence se déroule ; des morts, ceux qui nous ont donné la vie, ceux qui ont constitué peu à peu la nation, ceux qui l'ont fait grandir dans le domaine de la pensée ou de l'essor matériel.

Prier pour les morts est enfin un devoir de solidarité chrétienne et c'est celui-là que nous devons accomplir ce matin, avec une âme plus fervente encore que jamais, conscients de cette union étroite réalisée par le Christ Lui-même entre les chrétiens militants que nous sommes sur la terre, les chrétiens triomphants du Ciel, et les âmes de nos morts retenues encore dans le purgatoire.

Cette triple solidarité nous rassemble aujourd'hui et nous fait communier dans une même prière. Je vous demande de la sentir davantage encore au fur et à mesure que se continuera cette messe, afin que nous sortions tous d'ici, plus grands, meilleurs, prêts nous aussi à tous les sacrifices que la vie pourrait exiger de nous.

Vous me permettrez mes frères, de vous demander une reconnaissance spéciale à l'égard de notre Batellerie. Je crois avoir le droit de parler en son nom parce qu'il me semble faire partie de cette grande famille par mon cœur et par ma vie.

La Batellerie française est aujourd'hui à l'honneur. Cela ne lui arrive pas tous les jours et nous exprimons notre gratitude à l'égard de ceux qui s'efforcent, depuis quelque temps, de lui faire rendre justice.

Les bateliers français méritent cette reconnaissance de la nation. Par leurs efforts, maintenant séculaires, ils ont créé et mis à la disposition de notre économie un magnifique instrument de travail. Il n'y aurait pas eu de navigation intérieure sans l'initiative de ces hommes entreprenants et courageux qui, les premiers, organisèrent un trafic fluvial, à leurs risques et périls ; les marins d'aujourd'hui continuent les magnifiques traditions professionnelles de leurs aînciens qui furent souvent leurs parents.

L'avenir amènera sans doute de nouveaux progrès dans la géographie de la circulation, la Batellerie restera indispensable comme la voie d'eau elle-même. Les 60.000 navigants qui habitent et conduisent nos 9.500 péniches, constituent une population méconnue, parfois totalement inconnue, qui mérite notre sympathie.

Ne croyez pas la connaître si vous avez vu quelque film ou lu quelque roman récent qui prétendent en parler. Pour la connaître, un contact quotidien avec elle est nécessaire, car cette population ne livre pas à quiconque ses sentiments, il faut savoir conquérir sa confiance.

Certes, elles sont belles, nos péniches, dans les vers du poète. Elles sont belles, au soleil, quand elles glissent sur nos fleuves. Mais elles cachent souvent des drames humains. A nous de les découvrir.

Il y a le drame d'une population souvent repliée sur elle-même, privée des joies et des loisirs légitimes, goûtés en commun parce que ses temps de repos ne coïncident jamais avec ceux des « terriens » ; drame des maladies et des deuils plus pénibles à supporter que partout ailleurs, parce que vécus dans l'isolement et la solitude, drame d'une jeunesse peu instruite, parce qu'elle n'a pas encore à son service les écoles nécessaires, malgré les grands progrès réalisés depuis quelques années. Il y a eu, dans la période d'après-guerre, le drame d'une profession sinistrée dans la proportion d'un tiers, il y a aujourd'hui la lutte pour la défense et le progrès du métier ; il y a enfin, pour l'avenir, le drame de ceux qui possèdent un instrument de travail usé et ne savent comment le remplacer : je pense aux 3.000 péniches de bois qu'on appelle « la flotte vétuste ».

Cette énumération n'épuise pas le sujet, elle suffit peut-être à vous faire mieux connaître l'âme batelière, à engendrer en nous cette reconnaissance que le marinier français mérite par sa vie pénible et par les qualités professionnelles dont il nous donne l'exemple.

Il manifeste de l'esprit d'initiative dans la recherche de son travail, il a le sens des responsabilités dans la conduite de son bateau et la surveillance de sa cargaison, enfin il porte en lui le souci du bien commun, car son labeur obscur se déploie au service de la communauté humaine.

Or, mes frères, ces qualités professionnelles de nos marins sont exactement les qualités qu'il nous faut retrouver au service de la France. Nous reprendrons demain nos occupations personnelles, essayons de développer en nous ces vertus civiques nécessaires : esprit d'initiative, sens des responsabilités et souci du bien commun. Nous apporterons ainsi au service de cette grande communauté qui est la France une conscience plus nette de nos devoirs dans l'accomplissement de nos tâches, dans la conduite des institutions, dans la direction du pays lui-même. Ainsi, après avoir prié pour tous nos morts, pour ceux de notre batellerie en particulier, nous serons devenus de meilleurs citoyens parce que de meilleurs chrétiens.

CAISSE INDUSTRIELLE D'ASSURANCE MUTUELLE

Société d'assurance à forme mutuelle
Entreprise privée régie par le Décret-Loi du 14 juin 1938

ASSURANCES MARITIME, FLUVIALE ET TRANSPORTS

Siège Social et Bureaux

7, Rue de Madrid — PARIS (8^e)

Téléphone : LABorde 65-00

Adresse Télégraphique : CIAMET-PARIS

Assurances Responsabilité Civile, Incendie, Individuelles
MEME ADRESSE

Jacques GAUDET, le 8 septembre 1952, à Flers-en-Escrebieux, de Roger GAUDET et de Yvette TOP, ancienne marinière.

M. et M^{me} FOSSIER-TRANCHANT, bat. « La Chance », annoncent la naissance et le baptême, le 23 septembre, à Douai, de leurs filles Marie-Claire et Marie-France.

Albéric ZAMAN, fils de M. et M^{me} Zaman-Deschenois, bat. « L'Ami », baptisé à Saint-Martin, Dunkerque, le 17 août.

CONFLANS (Je Sers)

Serge BEZILLE, bateau « Ariège » ; Yves BRELET, à Cergy ; Viviane-Edwige ANDRE, bateau « Carmen » ; Jean-Claude BUYS, bateau « Cuirassé » ; Bernard RUFF, bateau « Mathilde » ; Marc COMERE, bateau « Mathilde » ; Didier DUBABELLE, bateau du « D. E.A. » ; Danielle COINDREAU, bateau « Nargueur » ; Louis NICOLAS, bateau « Danube » ; Sylva FRANÇOIS, bateau « Mory I » ; Jocelyne RUST, bateau « Diderot » ; Jean-Claude FASSEL.

M. et M^{me} VAUCHE (bateau « Eliane », leurs enfants : Sergine, Jacqueline, Gabrielle, sont heureux de faire part de la naissance de la petite Dany-Jeannine-Gabrielle, née à bord de l'« Eliane », le 16 septembre 1952, à Janville.

VENDHUILLE

Roger-Albert PORTNER (b. « Borée »), né à Courchelettes, le 31 juillet, a été baptisé à Vendhuile, le 16 août.

Mauricette-Paulette GOUSSEY (bat. « Nancy »), née à Conflans-Sainte-Honorine, le 30 juin, a été baptisée à Vendhuile, le 19 août.

Lucienne-Raymonde LAFOSSE, bat. « Quatuor », née à Vendhuile, le 2 octobre.

Gérald BODDECHON, bat. « Georges », né à Vandhuile, le 22 mai, baptisé au Sacré-Cœur de Reims, le 9 juin.

LILLE

Nicole DARGENT, bateau « Bouton d'Or », baptisée à Lille (N.-D. de Consolation), le 28 septembre.

Joseph ENGELEN, bateau « L'Aube », fils de M. et M^{me} ENGELEN-DOURLEN, baptisé à Lille (N.-D. de Consolation), le 1^{er} octobre.

Jean-Pierre et Daniel ENGELEN, bateau « Gordius » fils de M. et M^{me} ENGELEN-SALENGROIS, baptisés à Lille (N.-D. de Consolation), le 2 octobre.

Myriam DE BUYSERE, bat. « Lorrain », baptisée le 18 octobre, à Lille (N.-D. de Consolation).

Claude CARRANT, bat. « M. D. », baptisé à Lille (Auxiliaires), le 18 octobre.

BETHUNE

Nelly-Rosemonde DELSARTE a été baptisée le 25 avril 1952, à Dorignies-lès-Douai.

Gilbert BOURY, du bateau « Gironde » a été baptisé à N.-D. du Perroi, à Béthune, le 28 septembre 1952.

DOUAI

Alain REIGNIER, bateau « N.-D. de Bonsecours », né le 20 août 1952, à Dorignies, baptisé le 26 août, à l'église de Dorignies.



S. Exc. Mgr Dutoit, archevêque de Sébastopolis, a donné la Confirmation, le 19 septembre, en l'église Sainte-Catherine à Lille, à des enfants bateliers et forains. La photo représente nos enfants groupés autour de Son Excellence et de M. le chanoine Dewitte, doyen de Sainte-Catherine, après la cérémonie. (Cliché « Voix du Nord ».)

Jean-Jacques PONTHEUX, bateau « Bourges », né le 29 juillet 1952, à Andrésey, a été baptisé le 8 septembre, à l'église de Dorignies.

Joëlle WALBRECQ, née le 11 juillet 1952, à Chatou (S.-et-O.), a été baptisée le 13 septembre, à l'église de Dorignies.

Marcel COPPIN, bat. « Béthel », né le 7 septembre 1952, à Béthune, a été baptisé le 20 septembre, à l'église de Dorignies.

Astrid WALBRECQUE, bat. « Calypso », née le 4 janvier 1952, à Vernon (Eure), a été baptisée le 27 septembre, à l'église de Dorignies.

Marie-Claire et Marie-France FOSSIER, bat. « La Chance », nées le 23 septembre, à Douai et baptisées le même jour.

Anita VALCKE, née le 18 avril 1952, bateau « Agami », a été baptisée le 29 juin, à l'église de Dorignies-lez-Douai.

Roland DARGENT, né le 24 janvier 1952, bateau « Lamar », a été baptisé le 24 juillet, à l'église de Dorignies-lez-Douai.

Alain REGNIER, né le 20 avril 1952, bat. « Notre-Dame de Bon Secours », a été baptisé le 26 août, à l'église de Dorignies-lez-Douai.

Aline-Claudine FOMONT, bateau « Lorient », a été baptisée le 7 juillet 1952, à l'église de Pont-de-la-Deûle (Nord).

Yves GHISLAIN, bateau « Solvay II », né le 12 décembre 1951, à Nancy, a été baptisé le 30 août 1952, à l'église Saint-Jacques de Douai.

Sylviane PIESSE, bateau « Helle », née le 7 mars 1952, et Solange PIESSE, née le 7 janvier 1950, ont été baptisées le 17 août 1952, à Douai.

STRASBOURG

Yolande-Solange-Chantal STAEDLIN, bateau « René », née le 9 juin 1952, a été baptisée à Strasbourg, le 28 juin 1952.

Alexion GAILLARD, bateau « Y.L. », a été baptisé à Strasbourg, le 21 juin 1952.

Communions solennelles et confirmation

Nancie-Pierrette DE BUYSERE, le 18 mai, à Dunkerque (Saint-Martin), bat. « Santos ».

Denise FROMONT, le 7 septembre, à Lille (ch. des Auxiliaires), bat. « Régina ».

CONFIRMATION

par S. Exc. Mgr Dutoit, archevêque de Sébastopolis, en l'église Sainte-Catherine de Lille, le 19 septembre.

Mauricette, Monique, Michel, Marc BAL ; Josselle DAULLET, bateau « Atina » ; Noëlle PELTIER (N.-D. Auxiliaires).

MARIAGES

CONFLANS (Je Sers)

Georget DURRIEUX et Germaine DUBOIS ; Moïse-Julien DEROM et Paulette BRETON ; Guy PREVOT et Liliane DUPRET, bateau « Clémentine », font part de leur mariage, qui a été célébré à la Neuville-Bayard (Haute-Marne).

CAMBRAI

M. Victor THEUNINCK a épousé M^{me} Julienne RYS, le 29 septembre 1951, en l'église Saint-Géry, à Cambrai. Ils naviguent sur le bateau « Vera ».

DOUAI

M. Yvon DE WILDE, bateau « Philo », a épousé M^{me} Thérèse MANCHE, bateau « Hawaï », le 4 octobre 1952, en l'église de Dorignies.

M. Marcel DONNEZ a épousé M^{me} Julienne FROIDURE, le 14 août 1952, en l'église Saint-Jacques de Douai.

En l'église de Dorignies-lez-Douai, le 26 juillet, M. Raymond TAFFIN, fils de M. l'éclusier de Dorignies, a épousé M^{me} Suzanne CANIPEL, fille de M. le conducteur des voies navigables.

En l'église Sainte-Thérèse de Douai, M. Hubert LORIO, du bateau « Auréola », a épou-

sé M^{me} Néziane TONDELEIR, du bateau « Cayla », le 30 août.

En l'église Saint-Jacques de Douai, M. Marcel DONNEZ, du bateau « Pluie de Roses », a épousé M^{me} Julienne FROIDURE, de Douai, le 14 août.

M. Fernand BADAR, bateau « Bizerte », a épousé M^{me} Olga DUSSART, bat. « Conti », le 12 juillet, en l'église de Dorignies.

M. Julien DELCROIX, bateau « Gérard », a épousé M^{me} Liliane DEZOOMER, bateau « Mimosa », le 26 juillet, en l'église St-Jacques de Douai.

M. et M^{me} Edouard DE WILDE, bat. « Philco », et M^{me} v^{ve} MANCHE, bat. « Hawaï », ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants Yvon et Thérèse, qui a eu lieu en l'église de Dorignies-lès-Douai, le 4 octobre 1952. Le jeune ménage est à bord du bateau « Philco ».

FIANCAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage de M. Jacques BOURGEOIS, bateau « Festina Lente », avec M^{me} Jeannine MONCHABLON. La cérémonie aura lieu le 18 octobre, en l'église de Dorignies.

STRASBOURG

M. Charles SCHREPF, du bateau « Var », a épousé M^{me} Gilberte GLESS, du bateau « Joséphine », à Strasbourg, le 9 août 1952, en l'église Saint-Maurice. Le jeune couple conduira désormais le bateau « Var ».

M. Lucien FRIEDMANN, du bateau « Branly », a épousé M^{me} Thérèse BIER, du bateau « Suzanne », en l'église d'Offendorf, le 19 juillet 1952.

M^{me} Suzanne-Andrée THIERBERGER, du bateau « Calvaire », a épousé M. Charles THOMAS, le 26 juillet 1952, en la cathédrale de Strasbourg.

M. René ULL, du bat. « André », a épousé M^{me} Adrienne ANSTETT, du bateau « Libérateur », en l'église de Sierentz (Haut-Rhin), le 5 juillet 1952. Le jeune couple conduira le bateau « André ».

M. Raymond PLUQUIN, marinier du bateau « Siak », est décédé le 13 juin 1952, à l'hôpital de Saint-Denis, à l'âge de 49 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise. Ses funérailles ont eu lieu en l'église d'Auby (Nord), le 17 juin.

M^{me} v^{ve} HAQUETTE-LAIGLE, ancienne batelière, décédée à Bousbecque, le 23 août 1952, dans sa 78^e année, administrée des Sacrements. Ses funérailles ont eu lieu le 25 août, à Bousbecque.

La défunte était la mère de M. Noël HAQUETTE, bateau « Rêve ».

M^{me} v^{ve} Louis LEGRAND, née Louise CAILLY, ancienne marinière, décédée à Bouchain, le 10 septembre 1952, âgée de 71 ans, administrée des Sacrements. Ses funérailles ont eu lieu le 13 septembre, à Bouchain et l'inhumation à Valenciennes. Elle était la mère de M^{me} Delecroix-Legrand et Padié-Legrand.

Denise SAILLIEZ, 17 ans, bateau « Isba », décédée à Santes (Nord). Ses funérailles ont eu lieu à Santes, le 2 septembre.

Bernadette PIESSE, bateau « Helle », est décédée le 17 août, à Douai, à l'âge de cinq mois et demi. Les funérailles ont eu lieu le 19 août à l'église Saint-Jacques de Douai.

Le petit Séraphin MOERKERKE, du bateau « Turbin », est décédé à Strasbourg, le 31 mai 1952, à l'âge de 2 mois et demi. Nous présentons nos sincères condoléances aux parents éplorés.

Daniel DELHAY, décédé à Lille, le 23 août, à l'âge de 14 mois. Ses funérailles ont eu lieu le 27 août. Daniel, frère jumeau de Marc, décédé en juin, était le fils de M. et M^{me} Delhay, bat. « Tarare », et le petit-fils de M. et M^{me} Delhay (« Santarem ») et de M. et M^{me} Caboche (« Sibéria »). Nous redisons notre très vive sympathie aux parents si douloureusement éplorés.

M. Laurent BROQUET, ancien batelier du bateau « Laurent », décédé administré des Sacrements, le 7 octobre 1952, à Sin-le-Noble, à l'âge de 79 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 11 octobre, à Dorignies.

M. Alexandre VEILLE, ancien batelier du bat. « Japy », décédé administré des Sacrements, le 11 octobre, à Douai, à l'âge de 70 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 15 octobre, en l'église Sainte-Thérèse, à Douai.

Vente et installation
MOTEURS DIESEL
sur bateau fer ou bois

Agence exclusive :
Moteurs VENDEUVRE

Installation et réparation
moteurs de toutes marques

S. E. C. M.
SAINT-DENIS (Seine)
32, rue de la Briche

— Plaine : 09.31 —

Le chagrin de Noëlle

— Noëlle!... Noëlle!... le voilà revenue; voici deux grands mois qu'on ne vous avait vus de nos côtés. Quand êtes-vous arrivés? D'où venez-vous? Êtes-vous ici pour longtemps ou de passage seulement? Où donc le bateau est-il amarré?

Et Noëlle, la petite batelière de seize ans, active et vive, gaie et d'ordinaire si bavarde, répond laconiquement à toutes ces questions qui se succèdent :

— Nous sommes arrivés hier. Nous venons de Neuville. Nous ne savons pas si nous restons longtemps. On attend l'affrètement.

Et plus bas, elle ajoute :

— Le bateau, il est amarré là, devant nous.

Il n'y a qu'un seul bateau devant nous, et ce n'est pas le « Roitelet » que je connais bien. C'est un bateau plus neuf, tout frais repeint d'ailleurs, et son nom qui, en lettres de cuivre, étincelle à l'avant, ne me dit rien : « L'Essor »... Non, jamais encore, me semble-t-il, cette péniche n'est passée dans notre port.

Je regarde Noëlle et je vois que ses yeux sont remplis de larmes.

— Qu'y a-t-il, Noëlle? Qu'est-ce que ce bateau et pourquoi pleures-tu?

— Je pleure parce que j'ai du chagrin, bien sûr! Ce bateau est le nôtre maintenant. Nous ne sommes plus sur le « Roitelet »; je ne peux y songer sans que mon cœur se serre. On me dit que ce bateau-là est plus beau, qu'il marche mieux; mais, moi, je

ne l'aime pas et toujours je regretterai mon cher « Roitelet ».

— Mais, petite Noëlle, il faut bien, tu le sais, dans la vie, à chaque jour, presque à chaque heure, abandonner derrière soi quelque chose ou quelqu'un.

« C'est vrai, vois-tu, que « L'Essor » est joli, bien lancé et si confortable, il me semble! Que regrettes-tu donc de votre vieux bateau? »

— Tout, je regrette tout! Et je n'aime pas celui-là. Je suis née sur le « Roitelet ». J'y avais ma petite chambre où j'avais accroché tous mes souvenirs. Oui, les fenêtres étaient plus petites qu'à « celui-là » — et en disant « celui-là », son ton était plein de rancune.

Mais, elles avaient, les fenêtres, des rideaux que j'avais faits en pension. Maintenant, bien sûr, ils sont trop petits et on les a rangés dans un tiroir! Le « Roitelet », je le connaissais bien, et lorsque j'aidais mon père à la manœuvre, mes gestes étaient devenus machinaux; maintenant, je ne sais plus conduire. C'est là qu'en jouant avec mes camarades, nous avons (comme j'ai été grondée) abîmé le beau buffet de la cabine. La marque y est encore, alors que je suis guérie depuis longtemps de la grande entaille que je m'y étais faite. Le « Roitelet », c'est là aussi que mon petit frère est mort. Vous me demandez pourquoi je l'aime tant? C'est à cause de tout cela, et parce que le « Roitelet », c'est le « Roitelet ». Jamais je ne me ferai à l'autre.

Que dire à Noëlle, la petite batelière? Ah! comme je la comprends et comme il est instinctif au cœur de l'homme, cet attachement aux choses qui, inconsciemment, s'imprègnent de notre vie, de nos sentiments, de nos joies et surtout de nos peines! Ces choses qui vivent de notre vie et en gardent l'empreinte!

Oui, Noëlle, il est naturel que tu pleures ton vieux « Roitelet », ta chère maison flottante, emportant avec elle toutes les joies, toutes les peines de ta famille unie! Et ce n'est pas moi, certes, qui te blâmerai de ton légitime chagrin.

Pourtant, pourtant, petite batelière, que la peine ne te diminue pas; qu'elle n'atteigne pas ton père qui a consenti à ce changement pour rendre votre vie plus facile et meilleure; qu'elle ne touche pas ta mère. Les souvenirs que tu évoques sont aussi les siens, et sois sûre qu'elle les conserve encore avec plus d'amour que toi-même, car elle est plus âgée, et plus on avance dans la vie, plus le passé nous est

précieux. Que la peine, enfin, n'abîme pas ton âme. Ton devoir à toi, c'est de rester vaillante et gaie... joyeuse et confiante.

Ne pleure plus, Noëlle! Je ne te demande pas d'oublier ton « Roitelet », ce n'est pas nécessaire et tu ne le pourrais pas; songes-y, au contraire, non pour renouer des regrets inutiles, mais pour puiser là les raisons de partir sur ton nouveau bateau, au nom plein de promesses, que tu réaliseras si tu le veux.

Pars sur « L'Essor ».

BIBLIOTHEQUE

Dans quelques semaines, elle sera tout à fait au point. Et il vous sera possible à vous et à vos parents, de vous procurer des livres de prêts à :

Conflans, Rouen, Lille, Nancy, Strasbourg, Vend'huile, Longueuil, Annel, Douai.



Faites comme lui...
Mêlez l'utile à l'agréable.
Apprenez à nager

La Vie Batelière à 20 francs

A partir de ce numéro d'octobre, le prix de la « Vie Batelière » est porté à 20 francs, pour la vente au numéro, les abonnements restant sans changement.

Nos lecteurs n'en seront pas surpris. Avec son nouveau prix, la « V. B. » reste le moins cher des journaux s'adressant à la Batellerie, elle est aussi le seul qui soit illustré. Depuis quelque temps nous avons multiplié les photographies originales, et les travaux de photogravure coûtent très cher.

La montée croissante de notre tirage prouve que les bateliers ont apprécié cet effort. Nous ne pourrions le continuer qu'en augmentant le prix de vente au numéro.

Nous sommes persuadés que tous nos lecteurs actuels nous resteront fidèles et si la progression de notre vente continue, il nous sera possible dans un proche avenir d'augmenter encore le nombre de nos illustrations et peut-être celui de nos pages.

A. DEPREESTER.

L'offrande

de la crèche

L'« Hirondelle », qui atteint de plus en plus les jeunes batelières, vous demande à toutes, en cette rentrée 1952, de reprendre ce trimestre avec courage.

Quand, la prochaine fois, elle viendra vers vous, ce sera en plein hiver et sans doute au moment des préparatifs de la grande fête de Noël.

Quelle est la famille, quel est le foyer qui ne soit touché par cette douce fête? Les non-chrétiens eux-mêmes ne restent pas insensibles à son charme. Mais pour nous, c'est quelque chose de bien meilleur encore, d'incomparablement meilleur!...

Ce n'est pas seulement l'échange de cadeaux que l'on offre pour faire plaisir à ceux qu'on aime; le grand cadeau qui nous est fait, c'est le don merveilleux de ce petit enfant né, il y a 1.952 ans, dans une étable en un village d'Asie. C'est l'Enfant-Dieu. C'est Dieu qui se donne à chacun d'entre

nous pour notre bonheur ici-bas et pour notre salut.

Le Noël est la fête de tous; elle est plus spécialement celle des enfants et des jeunes. Car c'est la grande fête de Joie et d'Espérance. Or, les enfants et les jeunes sont eux-mêmes, toujours, la Joie et l'Espérance.

Un cœur bien né, quand il reçoit, aime à donner à son tour.

Est-ce que vous ne donnerez pas quelque chose pour Noël?

Que votre cœur y songe dès maintenant. Chacun d'entre vous, selon son caractère et selon sa grâce saura bien trouver quelque chose à offrir à l'Enfant Jésus qui vous a tant comblés.

Mais, j'ai pensé que vos doigts aussi et votre esprit pourraient bien réaliser un cadeau de Noël.

L'année dernière, un certain nombre d'entre vous avaient fait de bien jolis dessins. Mais, voilà! Tout le monde ne sait pas dessiner!

Alors, cette année, la plus grande liberté est laissée à votre imagination, à votre goût ou à votre adresse.

Dessins, contes ou poésies, travaux à l'aiguille, modelages de personnages, d'animaux, d'objets, maquettes de bateaux ou d'instruments de travail (ancres, cordages, etc.), toutes choses que nous déposerons près de la crèche du « Je Sers » et qui diront en même temps que vos talents la richesse de votre cœur.

Mais, attention! Tout devra arriver avant le 20 décembre, au « Je Sers », Conflans-Sainte-Honorine, et autant que possible que vos œuvres soient de petites dimensions.

A l'œuvre pour l'offrande à la Crèche!



Bientôt... Comme elle vous lirez en prenant vos livres au « Je Sers » et au cours de vos voyages dans les Centres de l'E.S.B.

**ATTENTION DANGER
IL NE PARDONNE PAS**

**L'HAMEÇON
REDOUTABLE
PARKERISE**

CHAMPION DU MONDE 1938

A nos abonnés

Les abonnés dont le service arrive à échéance sont priés de bien vouloir renouveler leur abonnement sans attendre de rappel.

Un an : 200 francs.
Chèque postal :
Lille 276.93

A. Depreester,
39, rue de la Monnaie.